



Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le 12 AVR, 2024



ID : 033-213302078-20240411-DEL202428-DE

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 AVRIL 2024

### DELIBERATION 2024.28 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DE LA FDAEC

Effectif du Conseil	29	Date de convocation	03 AVRIL 2024
Conseillers en exercice	29	Date de la séance	11 AVRIL 2024
Conseillers présents	20	Heure de la séance	19H00
Nombre de votants	28	Lieu de la séance	Salle du Conseil Municipal
Quorum	15	Président de séance	Laurent de LAUNAY
Procurations	8	Secrétaire de séance	Clément MEZERGUE – Conseiller

MEMBRES DU CONSEIL	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	POUVOIR A
DE LAUNAY Laurent				
NABET-GIRARD Brigitte, Adjointe				
DUBREUIL Thierry, Adjoint				
FLOIRAT-RATTE Delphine, Adjointe				
BOUEY Gilles, Adjoint				
COMBIER Audrey, Adjointe		X		M FLAHAUT
MASSY Joel, Adjoint				
GLIZE Caroline, Adjointe				
FLAHAUT Serge, adjoint				
CARO Chantal, CM				
GIRARD Philippe, CM				
SARRAZIN Anne-Marie, CM				
PRUVOST Gilles, CM		X		Mme LARGOUE
BEAUCHENE Natacha CM				
DIRHEIMER Thierry, CM		X		M BOUEY
CLAVIER Yannick CM				
EMERIAU Régis, CM		X		Mme CARO
LARGOUE Karyn, CM				
GANNE Arnaud, CM		X		M MASSY
BRARD Philippe, CM				
GUIRIEC Marilyn, CM		X		Mme GLIZE
VIDORRETA Virginie, CM				
MEZERGUE Clément, CM				
VEYSSIERE André, CM				
FONTAINE Aline, CM		X		M VEYSSIERE
CARRERE Sophie, CM		X		M MALVILLE
MALVILLE Frédéric, CM				
BOISSEAU Marc, CM				
FAGEOLLE PIQUER Ludivine-Grâce CM			X	

Mairie d'Izon

207, avenue du Général de Gaulle

Tél. 05 57 55 45 46 - [contact@izon.fr](mailto:contact@izon.fr)

[www.izon.fr](http://www.izon.fr)



**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE AU TITRE DU FDAEC 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant les échanges avec les services du Conseil Départemental relatifs au montant prévisionnel soit 16 450 € qui sera alloué en 2024 à IZON au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) pour la réalisation de travaux d'investissement en équipements communaux, voirie, acquisition de matériel ;

Considérant que le dépôt du dossier auprès du département par les conseillers départementaux devra intervenir au plus tard le 30 juin 2024 ;

Considérant qu'il est prévu cette année de réaliser l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux aux pavillons pour un montant HT de 84 088,20 € ;

Vu l'avis de la Commission Ressources en date du 3 avril 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'aide financière du Département suivant le plan de financement ci-dessous :

➤ Subvention du Conseil Départemental (19,56 % du coût HT)	16 450,00 €
➤ Autofinancement (80,44 % du coût HT)	67 638,20 €
➤ Coût total H.T. de l'opération	84 088,20 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapport de présentation de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 28 Pour, 0 contre, 0 Abstention

- SOLLICITE l'aide financière du Département de la Gironde dans les conditions du plan de financement visé ci-dessus.

Publiée le  
Le Secrétaire de séance

MS

Clément MEZERGUE

Fait à Izon, le 11 avril 2024  
Le Maire,



Laurent de LAUNAY.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs des mairies des communes membres ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.